FRC 1.8726

8726

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 11226

RÉCAPITULATION DU COMPTE

DÉPOSÉ

PAR LE REPRÉSENTANT COUTURIER,

Au Comité des Inspecteurs du palais national,

Relatif à la mission qu'il a eue, conjointement avec ses collègues Rhul et Dentzel, dans les départemens de la Meurthe, de la Moselle et du Bas-Rhin, en exécution des décrets des 22 et 23 décembre 1792 (V. S.).

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

En partant, il fut convenu que Couturier percevroit 6000 livres à la trésorerie, et feroit la dépense commune, ce qui a eu lieu depuis Paris jusqu'à Strasbourg. Ensuite la commission ayant été souvent dans le cas de se diviser, il y a eu des recettes et dépenses particulières. Couturier a donné le détail des siennes, et son collègue Dentzel en fera autant de son côté, d'après

le compte par lui de même déposé au comité depuis sa mise en liberté.

1°. En partant pour Paris, Couturier a perçu à la trésorerie six mille livres, ci . . . . . 6000 liv.

2°. Au mois de février, il perçut à Strasbourg, des mains du citoyen Blanchot, payeur du département, deux mille quatre cents livr., et Dentzel pareille somme, qui est rapportée dans son compte, ci 2400

3°. Au mois d'avril, Couturier perçut des mains du même Blanchot, douze cents livres; et Dentzel pareille somme (voir son compte), ci 1200

Total. . . . . 9600 liv.

Sur cette somme de 9600 livres, Couturier a remis à ses collègues 1500 livres; savoir : à Rhul, tombé malade, 312 liv.; et à Dentzel 1194 liv. qu'il avoue par son compte. Partant, la somme qui est restée nette entre les mains de Couturier, étoit de 8094 livres; et par le compte qu'il a déposé au comité, qui est le résultat de l'état tenu pendant sa commission, vérifié par ses collègues, il résulte qu'il a déboursé 8,977 liv. 9 sous 9 d.

La commission est revenue à la fin d'avril: elle n'a fait aucune réquisition ni taxe; elle a logé et tenu ses bureaux, composés de trois secrétaires, et souvent quatre, a l'auberge de la Maison-rouge, sur la place d'armes à Strasbourg, où les logemens et vivres étoient excessivement chers. Elle est partie de Paris avec un secrétaire, un domestique et un courrier qu'ils ont renvoyé à moitié chemin, voyant la cherté des vivres, et que le ministre Roland leur avoit fourni une voiture, pour la conduite de laquelle six chevaux étoient insuffisans.

Signé, COUTURIER.

Résultat d'une autre mission faite par le représentant Couturier.

Le 16 septembre 1793 (vieux style), il fut adjoint à la commission des dix, pour la surveillance de la vente des effets de la liste civile à Rambouillet, Saint Hubert, etc., où il se rendit près de ses collègues Robin et Besson.

Quelques jours après, les progrès qui se faisoient dans différens départemens, à l'occasion de la disparition du fanatisme, et de la régénération des autorités constituées, notamment les insertions réitérées faites dans les bulletins, avec mention honorable, surtout relativement aux opérations d'André Dumont, qui se renouveloient tous les jours, éveillèrent tellement l'esprit public dans les districts avoisinant Rambouillet, tels que ceux de Dourdan et Étampes, que plusieurs députations se rendirent à Rambouillet, demandant avec empressement qu'il fût détaché un des membres de la commission vers lesdits districts pour opérer la régénération des autorités constituées, ce qui étoit extrêmement urgent : en conséquence, le représentant Couturier fut délégué le 6 octobre suivant, pour se rendre vers les districts avoisinans, à l'effet d'opérer lesdites régénérations, et revivifier l'esprit public.

Il ne fut pas plutôt arrivé sur les lieux, que la plupart des curés et vicaires, brûlant du feu sacré qu'inspirent à l'ame pure les liens légitimes du mariage, se présentèrent à lui pour qu'il ratifiât révolutionnairement, aux pieds des arbres de la liberté, les mariages de conscience qu'ils avoient contractés depuis long-temps, et qu'ils ne purent authentiquer sous le régime précédent.

Les exemples réitérés qui eurent lieu à ce sujet, firent tellement ouvrir les yeux au peuple, que, par un mouvement spontanée, il se réunit à ces pasteurs édifians pour enrichir le trésor public des richesses enfouies et de celles servant au fanatisme à l'effet de mettre la ré-

publique à même de combattre avec d'autant plus de succès les ennemis de la liberté.

Le représentant du peuple Couturier, qui, en toute occasion, n'a fait que remplir le vœu du peuple, après avoir consulté, en assemblée générale, les autorités régénérées, eut l'agrément de se voir, de toutes parts, serré entre les bras de tous les citoyens des districts de Dourdan et d'Étampes, qui s'empressèrent à témoigner leur amour pour le maintien de la liberté et de la fraternité; en tout cas, le contentement parut universel. Lire dans le fond des cœurs est chose impossible, comme il est possible que ce qui plaisoit alors, pourroit maintenant fournir occasion aux fanatiques outrés et à l'aristocratie de se plaindre: quoi qu'il en soit, la plupart des communes, leurs curés mariés à leur tête, apportèrent de bonne amitié, en chantant des hymnes républicains, les hochets du fanatisme, les matières d'airain, plomb, cuivre et fer superflus. Les comités révolutionnaires d'Étampes, de leur côté, firent, non pas comme celui de Nantes, des noyades ni des fusillades, mais simplement des recherches dans les maisons des émigrés, où il se trouva de l'argent enfoui dans les caves; plusieurs fabriques, même des ci-devant receveurs, rendirent d'anciens comptes et en produisirent le résultat, soit par le receveur du district, soit par eux; d'autres firent des dons patriotiques qui produisirent la collecte ci-après. Il fut représenté à Couturier qu'il existoit une quantité de riches aristocrates, tels que Laborde et autres; qu'il seroit de la justice de les faire contribuer aux frais de la guerre, par une taxe révolutionnaire, d'après l'exemple donné par plusieurs représentans en mission. Couturier examina la nomenclature de ces riches aristocrates et ci-devant, et remarqua que les ci-devant seigneurs Cousinet de Souzy, et Saint-Pol de Labrièche, avoient, au mépris des lois, continué à se maintenir dans la possession et jouissance des droits seigneuriaux honorifiques, au contenu de leurs parchemins et prescription féodale, jusque dans le sein de l'église, où tous les ci-devant prérogatifs leur étoient prodigués, ce qui avoit rendu l'église un lieu de rassem-

blement qui attiroit les fanatiques de toutes parts. En conséquence, Couturier permit, par forme d'une légère correction, de percevoir une taxe révolutionnaire qui a produit à la masse 1200 livres de la part de St.-Pol, et 3000 livres de la part de Cousinet. Au surplus, l'arbitraire lui répugnant, il fit suspendre tout projet de taxes ultérieures. Couturier n'a rien perçu au trésor lorsqu'il est parti pour Rambouillet, et il a fait déposer au district le produit des collectes ci-après mentionnées. Les administrateurs ont acquitté, sur ce, les frais et dépenses de la régénération, et ont déposé le résumé en sa présence et à son assistance, entre les mains du receveur de l'administration des domaines nationaux, et dont le détail suit, conformément aux quittances délivrées les 15 et 18 frimaire de l'an deuxième; détail honorable au civisme des patriotes des districts d'Étampes et de Dourdan, sans parler d'une immensité de choses que plusieurs communes ont voulu avoir la gloire de porter elles-mêmes à la Convention nationale, pour obtenir des mentions honorables particulières, et d'où il résulte que si, dans l'universalité de la République, chaque district en avoit fait autant, le trésor abonderoit d'argent, et qu'il ne s'agiroit plus que de le réduire en espèces républicaines pour retirer le superflu des assignats; mais il faudroit pour cela réduire cette monnoie à un titre qui ne la mettroit pas dans le cas d'être une rivale trop funeste au cours des assignats, ni d'être tant ambitionnée par l'étranger, ni enfouie par les égoïstes sans foi de l'intérieur, et il faudroit en même temps fixer un délai pendant lequel ces derniers pourroient apporter les espèces frappées sous l'ancien régime, passé lequel elles n'auroient plus cours, et les porteurs seroient punis: car n'est-il pas ridicule, si l'on veut une république, de n'y voir circuler que des *Domine salvum fac regem*, ce qui nourrit toujours l'espoir des récalcitrans et des incrédules. N'est-il pas encore plus ridicule d'avoir donné un poids énorme à la monnoie de cuivre, au point que les gros sous ont tellement favorisé l'agiotage et la cupidité, que les usuriers les ont tous accaparés,

et les ont été fondre en pays étranger, où un gros sou leur en procuroit six.

Copie du dépôt fait par les administrateurs du district d'Étampes, le 15 frimaire, an deuxième, en présence du représentant Couturier.

Plomb	37,000 livres pesant.
Cuivre	4,500
Fer	107,550
Cloches	121,109

Copie de la quittance du receveur des domaines nationaux, en date du 18 frimaire, an deuxième.

	marcs.	onces	gros.	den.	grains.
15 lingots vermeil, pesant .	623	6			
Lingots de galons d'or, pes. .	138		4		
Lingots d'argent, pesant .	1705	5	3		
2 médailles, pesant		2	3	2	12
21 croix, dont 20 dites de St.-Louis, et une de Malte.					

Argenterie.

Divers objets, tels que flambeaux, plats, etc., pesant . .	412	4	4		
Une bague et deux cachets garnis de leurs pierres, pes. .			6		
99 jetons, pesant ensemble .	4	6	7		

Numéraire et assignats.

En assignats et billets de maison de secours, non compris un don patriotique de 1200 livres, provenant du citoyen Gabail, qui a été employé tant en gratification de secrétaires, qu'autres, et en partie à la dépense de

ceux qui ont en grand nombre escorté cette belle collecte à Paris, ... 2,600 liv. 10 s.

Louis d'or, ...	1,656	
Ecus et monnoie, 1°.	260	11
2°.	364	1
3°.	526	4
4°.	1,600	
5°.	1,200	
6°.	1,800	
7°.	3,912	
8°.	12,000	
9°.	12,000	
Monnoie grise, ...	10 m.	7 o. 4 g.

Voilà le résultat de la mission du citoyen Couturier, qui, dans son cours, a perdu un sabre qu'il avoit acheté de ses deniers. Quant à la dépense, comme il ne s'est occupé qu'à raviver l'esprit public, et tant pour la recette que pour la dépense, il en a laissé tout le soin aux administrateurs du district: si l'état de cette dépense devient nécessaire, il ne doute pas que ces braves citoyens ne soient à même de le rendre aussi satisfaisant que celui de la recette constaté par le dépôt fait au milieu des allégresses, chez le receveur des domaines, à Paris: car le représentant Couturier peut affirmer que jamais il n'a vu une émulation telle que celle qui a régné à Etampes, pour se signaler sur tous les autres districts de la république, par le produit de ses offrandes surtout en argenterie et en numéraire; et si le comité de salut public n'avoit pas écrit le 6 frimaire, l'an 2me., à Couturier, que sa mission étoit finie, quoiqu'il en ait renvoyé un autre qui est resté environ dix mois, il ne doute nullement que la collecte fraternelle et bénévole,

n'eût doublé ou triplé : quoi qu'il en soit, c'étoit le moment de la fermentation de la conspiration de Robespierre, où il falloit un autre ordre du jour que celui qui naturellement s'étoit manifesté, pour parvenir au but qu'il visoit; *et sic transit gloria mundi.*

Signé, COUTURIER.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Ventôse, an III.